

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1855.

Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de loi concernant un crédit supplémentaire de 412,000 francs, au budget du Ministère de la Justice.

(Voir les Nos 17 et 32 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Baron d'ANETHAN, Président ; FR. VERGAUWEN, le Comte DE ROBIANO, le baron GILLÈS, et le Baron DELLAFAILLE, Rapporteur.

MESSIEURS

Le Projet de Loi qui fait l'objet de ce rapport a pour but d'augmenter de fr. 420,000 le crédit de 1,300,000 accordé pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus.

Le budget de 1854 a nécessité une majoration pareille; 300,000 francs ont été alloués par la loi du 2 juin dernier et 112,000 doivent encore être demandés.

Les circonstances ne s'étant point améliorées, il n'y a nulle raison d'espérer que le déficit soit moins considérable cette année que l'année dernière.

Votre Commission croit donc qu'il y a lieu d'accorder le crédit pétitionné, et elle estime, avec le ministre, qu'il convient de le voter sans plus de retard, afin de mettre le gouvernement à même de faire ses paiements avec l'exactitude réclamée par la justice et par l'intérêt du trésor.

Le rapport de la section centrale de la Chambre des Représentants contient quelques réflexions critiques sur le régime des maisons de réforme et des dépôts de mendicité.

La Commission du Sénat croit aussi que ce régime peut et doit être amélioré en ce qu'il a, trop souvent, pour effet d'obérer les communes et de doter la paresse et l'inconduite au détriment des pauvres honnêtes et laborieux. Elle engage donc M. le Ministre de la Justice à porter une sérieuse attention sur cet objet et à se faire rendre compte des énormes charges que la législation actuelle impose aux communes pour des résultats fort inférieurs à ceux que se promettaient les auteurs de ces institutions.

Votre Commission vous propose, à l'unanimité, d'adopter le Projet de Loi.

Le Baron D'ANETHAN, *Président.*

FR. VERGAUWEN.

Le Baron GILLÈS.

Le Comte DE ROBIANO.

Le Baron H. DELLAFAILLE, *Rapporteur.*